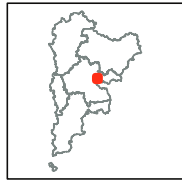


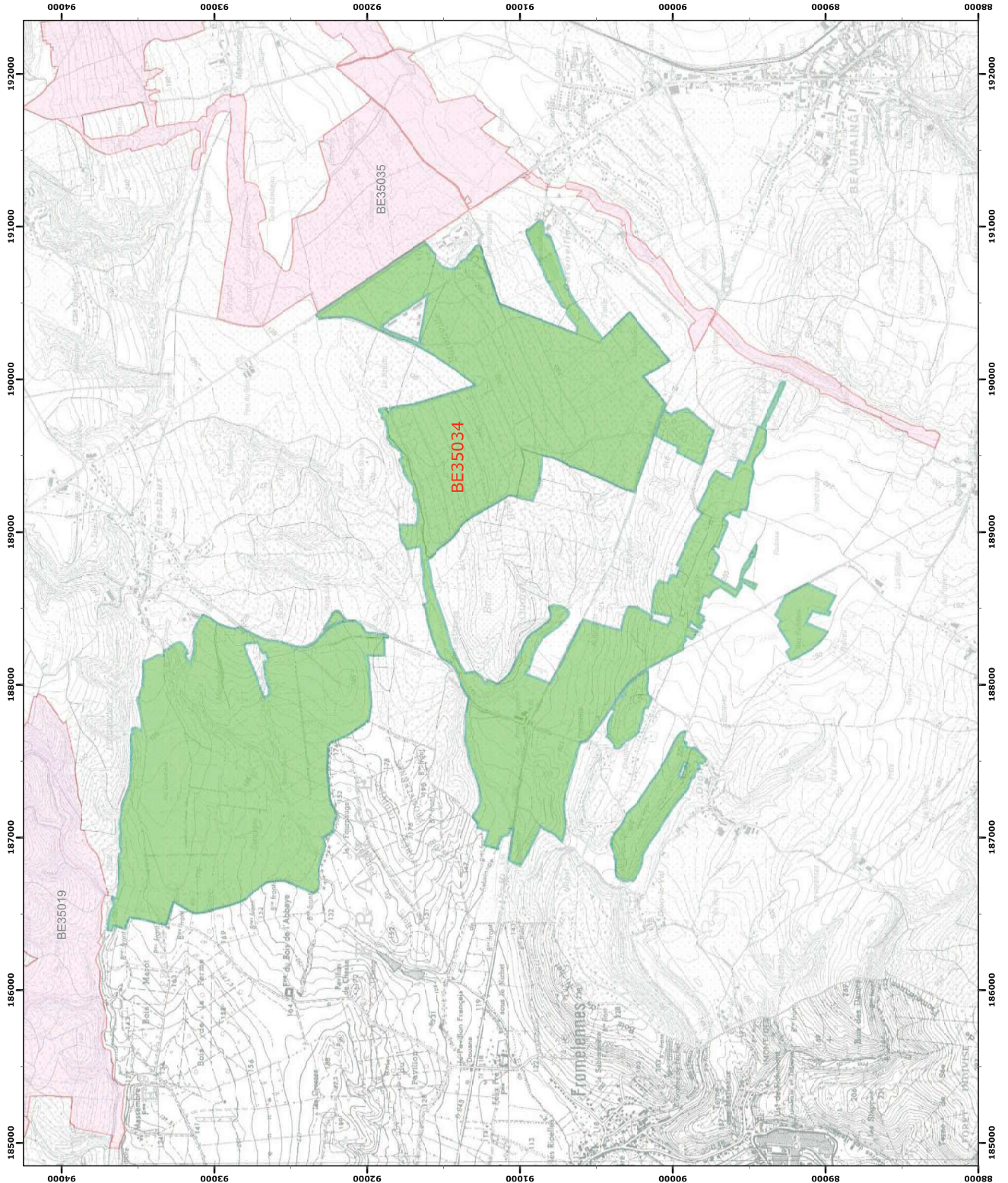


Annexe 2.1.
Natura 2000 - BE35034 - Vallées des Ruisseaux de Rempeine et de la Scheloupe 1 / 1
Arrêté de désignation - Vue générale du périmètre du site

Service public de Wallonie



- Légende**
- Périmètres des sites
 - Périmètre du site
 - BE35034
 - Périmètres des autres sites
 - BE35019
 - BE35035



0 250 500 mètres

Coordonnées Lambert belge 1972
© SPW-DGARNE; Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Aéroports,
délégué à la Représentation à la Grande Région

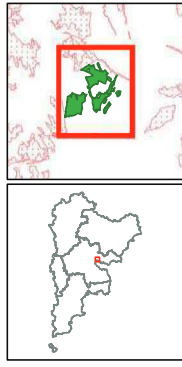
René COLLIN
Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Date d'impression : septembre 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tel.: +32 (0)81 33 58 16 • Fax: +32 (0)81 33 58 22
http://spw.wallonie.be • N° Vert: 1 718 (Appel gratuit) • 1719 (Coût comme Rénumère)



Annexe 4.2.
Natura 2000 - BE35034 - Vallées des Ruisseaux de Rempeine et de la Scheloupe 1 / 1
Arrêté de désignation - Unités de gestion

Service public de Wallonie



Légende

Unités de gestion de base

- UG 1 (milieux aquatiques)
- UG 2 (milieux ouverts prioritaires)
- UG 3 (prairies habitats d'espèces)
- UG 4 (bandes extensives)
- UG 5 (prairies de liaison)
- UG 6 (forêts prioritaires)
- UG 7 (forêts prioritaires alluviales)
- UG 8 (forêts indigènes de grand intérêt biologique)
- UG 9 (forêts habitat d'espèces)
- UG 10 (forêts non indigènes de liaison)
- UG 11 (terres de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- UG temp 1 (zones sous statut de protection)
- UG temp 2 (zones à gestion publique)
- UG temp 3 (forêts indigènes à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- UG S1 (moule perlière et mulette épaisse en UG1)
- UG S2 (damier de la succise)

Autres

- Emprises des cartes
- Autre site Natura 2000

0 250 500 mètres
Coordonnées Lambert belge 1972

© SPW-DGARNE; Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Aéroports,
délégué à la Représentation à la Grande Région

René COLLIN

Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Date d'impression : septembre 2016.

**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tel.: +32 (0)81 33 58 16 • Fax: +32 (0)81 33 58 22
http://spw.wallonie.be • N° Vert: 1 718 (appel gratuit) • 1718 (coûtée comme un numéro)

